



LE FRERE LOUIS

BIBLIOTHEQUE CANADIENNE

LES DERNIERS RÉCOLLETS CANADIENS

LE FRÈRE LOUIS

PAR

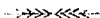
L'ABBÉ CHARLES TRUELLE

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

LÉVIS
PIERRE-GEORGES ROY, ÉDITEUR
—
1898



LE FRÈRE LOUIS



Les Jésuites et les Récollets mourront
chez eux mais n'auront pas de successeurs.

Règlement de la cour d'Angleterre.

L'auteur d'un article très intéressant et bien écrit, intitulé "Les Récollets à Québec," et publié dans l'*Abeille* du séminaire de Québec (1) faisait, vers la fin de cette correspondance, les réflexions suivantes, que j'aime à reproduire ici avant d'entrer dans les détails de la vie du dernier des Récollets à Québec : "Le changement de domination (1759) fut pour la famille franciscaine, comme pour celle des Jésuites du Canada, un événement fatal ;

(1) Volume 14, 1880.

aussi, depuis cette époque, voyons-nous avec regret ces bons religieux dépérir chaque année et traîner une pénible existence. Je les comparerais volontiers à ces grands hommes qui ont fourni une brillante carrière, rendu des services immenses à leur patrie, rempli l'univers de leur nom, et qu'une maladie incurable conduit lentement et obscurément au tombeau ; ils sont presque complètement couverts du voile de l'oubli, lorsque la mort vient enfin les frapper. C'est ainsi que s'éteignirent les Récollets : premiers apôtres de la Nouvelle-France, ils avaient enduré pour Jésus-Christ et son Evangile toute espèce de privations et de souffrances ; leur crédit à la cour et auprès des gouverneurs de la colonie avait été considérable ; ils avaient joué un rôle important à tous égards, et leurs services incontestables devaient couvrir en quelque sorte les torts qu'ils avaient pu avoir dans le cours de leur longue carrière ; mais, après la conquête, cet ordre religieux s'affaiblit et s'étiole, pour ainsi

dire, sous l'étreinte des vainqueurs ; la vie semble se retirer de ce grand corps ; on sent qu'il va bientôt mourir ; l'oubli et le vide se font insensiblement autour de lui, et lorsque la mort vient frapper son dernier coup, l'insouciance humaine n'a plus une seule larme à verser ; l'ingratitude a déjà passé l'éponge sur le cercueil qui recouvre ces restes vénérables et a effacé dans les âmes presque tout souvenir des bienfaits reçus."

Bien des fois, passant devant la cathédrale anglicane, ou sur le *Rond de Chaîne*, j'ai fait moi-même, comme bien d'autres probablement, des réflexions plus ou moins analogues à celles que je viens de transcrire. O vicissitude des choses de ce monde ! Ces premiers et courageux apôtres de la bonne nouvelle en Canada, étaient loin de penser que la demeure qu'ils s'étaient construite sur les hauteurs de l'ancienne Stadaconé devenue notre chère et tant aimée ville de Québec, que cette demeure, dis-je, serait un jour remplacée par un temple où l'on proteste

contre une grande partie de cette bonne nouvelle qu'ils ont annoncée au prix des plus grands sacrifices !

Mais que n'altèrent pas les temps impitoyables ?

a dit un poète, et comment éluder cet arrêt : “ tu mourras, *morte morieris* ” porté contre l'homme devenu coupable et qui atteint tout ce qu'il possède comme tout ce qu'il fait dans l'ordre matériel ? Ce que disaient les anciens est encore vrai aujourd'hui et le sera toujours : “ Nous sommes dûs à la mort ainsi que tout ce qui nous appartient : *morti debemur nos nostraque.* ” Oui, tout change et tout doit périr, excepté les paroles de Jésus-Christ et l'Eglise qu'il a fondée sur la pierre et contre laquelle les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais. *Cælum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.—Et portæ inferi non prævalent adversus eam.*

Cela n'empêche pas cependant qu'on doit faire tous les efforts possibles pour conserver et perpétuer le souvenir des

bienfaiteurs et des bienfaits reçus, afin de ne pas mériter le sanglant reproche d'ingratitude. Et quand c'est tout un peuple surtout qui oublie de témoigner sa reconnaissance et mérite ce reproche d'ingratitude, c'est une tache qui semble bien grande et presque indélébile. Au contraire, les honneurs rendus aux grands hommes et aux bienfaiteurs de la patrie, semblent être un gage de la grandeur future d'un peuple et un fort encouragement pour le faire avancer à grands pas dans le chemin de la prospérité et de la gloire. Témoins, entre autres, les Romains qui ne manquaient pas d'élever des statues, des arcs de triomphe et des temples même à leurs grands hommes ; et cependant, ces grands citoyens, auxquels on allait jusqu'à accorder les honneurs de la divinité, étaient loin de surpasser, d'égaler même les héros du Christianisme. Le brigand Romulus, par exemple, dont on a voulu faire un dieu, méritait-il plus d'honneur et de reconnaissance que le brave et pieux fondateur de Québec ?

On peut bien dire aussi que c'est bien la volonté de Dieu que les peuples conservent le souvenir des grandes et bonnes actions des ancêtres, afin de les imiter ; car l'Ecriture Sainte parle toujours avec éloge de ce culte des ancêtres et du souvenir de leur belles actions. "Souvenez-vous des œuvres qu'ont faites vos pères, disait avant de mourir Mathathias, père des Machabées, à ses enfants, et vous recevrez une grande gloire, et un nom immortel. *Mementote operum patrum quæ fecerunt. . et accipietis gloriam magnam et nomen æternum.* (1)

Le plus ancien de tous les monuments connus et le premier dont parle l'Ecriture Sainte, a été érigé par l'ordre même de Dieu. On lit en effet au livre de Josué que, lorsque les Hébreux eurent passé le Jourdain à pied sec, Dieu dit à Josué de choisir douze hommes, un de chaque tribu, et de leur commander d'emporter du milieu du lit du Jourdain, où les pieds des prêtres s'étaient arrêtés, douze pierres

(1) I, Mach. II-51.

très dures et de les mettre dans le camp au lieu où ils devaient dresser leur tentes, “ afin, dit Josué au peuple qu’il conduisait, que ces pierres servent de signe et de monument parmi vous ; et à l’avenir quand vos enfants vous demanderont : Que veulent dire ces pierres ? vous répondrez : Les eaux du Jourdain se sont séchées devant l’Arche de l’Alliance du Seigneur, lorsqu’elle passait au travers de ce fleuve ; c’est pourquoi ces pierres ont été mises en ce lieu pour servir aux enfants d’Israël d’un monument éternel.”(1)

Pour nous Canadiens, dont les “ pères issus de la France étaient l’élite des guerriers ” ; nous dont l’histoire offre de si beaux modèles à imiter dans l’ordre civil et religieux ; nous qui sommes si justement fiers de ces grands patriotes qui ont soutenu de si généreux combats, afin de vaincre les obstacles qu’il fallait surmonter pour placer et consolider les assises de nos libertés actuelles et de notre grandeur future, n’oublions pas ce que nous

(1) Josué, IV, 6 et 7.

leur devons. *Mementote operum patrum quæ fecerunt.*

Un peuple s'honore et travaille pour sa gloire lorsqu'il élève des monuments à ses héros et à ses grands citoyens. N'étions-nous pas en effet fiers de notre nom et de notre nationalité et ne sentions-nous pas notre patriotisme fortement retrempé, lorsqu'au 24 juin 1889, réunis autour du monument Cartier-Brébœuf, nous comparions notre situation présente avec le passé de notre glorieuse histoire, dont le tableau, contrairement aux chefs-d'œuvre de la peinture, est d'autant plus beau qu'il n'a presque point d'ombres ? Il semble qu'en ce jour nous nous sentions grandis de tout l'espace compris entre l'arrivée de Cartier au ruisseau Lairet et l'inauguration de son monument.

Wolfe et Montcalm, ainsi que les braves tombés au champ de l'honneur sous leurs commandements, ont depuis longtemps leurs monuments ; on vient d'inaugurer celui de Jacques Cartier et des premiers Jésuites, espérons que Champlain, Mgr

de Laval, la vénérable mère de l'Incarnation, et autres noms illustres de Québec, ne resteront pas dans l'oubli.

Et vous, bons et humbles Frères Récollets, quand pensera-t-on à vous ?

Il est vrai qu'à l'Hôpital-Général on conserve des souvenirs, vieux de plus de 250 ans, de leur séjour en ce lieu ; mais ces souvenirs sont dûs aux travaux des Récollets eux-mêmes et ne sont pas des monuments de la reconnaissance du pays.

N'oublions pas que les monuments sont des livres pour le peuple et que c'est au moyen de ces livres qu'on peut lui rappeler ou même lui apprendre l'histoire de son pays ; car lorsque quelqu'un, passant près d'un monument, demande, comme les Hébreux : “Que veulent dire ces pierres ? *Quid sibi volunt isti lapides ?* Il y a toujours des amis de l'histoire, de vrais patriotes, qui se font un plaisir, comme un devoir, de faire connaître la vie et les hauts faits de ceux dont les noms sont gravés sur le marbre.

Ces réflexions me sont suggérées par

la vue de l'oubli dans lequel on laisse la mémoire des premiers missionnaires du pays, de ces humbles enfants de saint François, dont le dernier survivant à Québec va faire le sujet principal de cette étude. C'est donc dans le but d'arracher à l'oubli et de perpétuer le souvenir d'un bon et saint religieux, qu'un grand nombre des anciens citoyens de Québec ont connu, que je livre à la publicité ces notes historiques sur le dernier des Frères Récollets à Québec, le vénérable Frère Louis.

Le nom de famille du Frère Louis était Louis-François Martinette dit Bonami. Mais où et quand est-il né ? Quels étaient les noms de son père et de sa mère ? Quand est-il entré au monastère des Récollets ? Voilà autant de questions auxquelles je ne puis répondre, faute de renseignements nécessaires. (1) Seulement

(1) Le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay ne donne aucune note sur le Frère Louis, ni sur ses ancêtres. Ses neèces, mes-dames Leteslier et Vincent, m'ont dit qu'il devait être né dans la paroisse du Saint-Esprit, au diocèse de Montréal. M. Ernest Gagnon, dans son article sur le drapeau de Carillon, dit qu'il est né à l'Assomption. J'ai écrit aux curés de ces paroisses qui m'ont répondu que l'acte de son baptême n'est pas dans leurs registres.

on doit conclure par l'âge qu'il avait à sa mort qu'il était né en 1765. On ne connaît donc rien des premières années de ce bon religieux franciscain ; mais on doit facilement supposer, en jugeant de l'arbre par le fruit, qu'il appartenait à une de ces bonnes familles de la campagne où règne l'amour de la vertu et de la piété, et où on forme le cœur et l'esprit des enfants pour le service de Dieu surtout et avant tout, car le Frère Louis semblait marcher naturellement et sans efforts dans les voies qui conduisent à la perfection.

Quoiqu'il en soit, il est certain que le Frère Louis faisait partie de la communauté des Récollets lors de l'incendie de leur monastère, le 6 septembre 1796, car le député-commissaire-général, James Thompson, témoin oculaire, rendant compte de cet incendie, dans une lettre écrite, le 27 mars 1866, à l'âge de 83 ans, dit : "Plus tard, dans l'après-midi, je pus me faufiler à travers la foule, et j'atteignis le jardin des Récollets où je ren-

contraî le Frère Louis qui me fit manger des pommes cueillies sur les arbres.” (1)

C’est la première action connue du Frère Louis et elle fait honneur à son bon cœur. Dans un moment où, les yeux fixés sur les ruines fumantes de son cher monastère, les plus sombres pensées et les regrets les plus amers devaient assaillir son âme attristée, il donne le change à la douleur qui oppressait son cœur en cherchant à faire plaisir à un petit enfant. Mais, en cueillant ces pommes, il dut penser aussi avec chagrin qu’il faisait là le dernier acte de possession de son jardin, à la culture duquel il s’était sans doute appliqué bien des fois avec bonheur, car il savait que le gouvernement allait s’en emparer immédiatement (2).

“ En effet, dit M. de Gaspé dans ses *Mémoires*, le gouvernement prit aussitôt possession de l’emplacement et des mesures ; et quelques jours après le désastre,

(1) *Album du touriste*, par J.-M. LeMoine, page 40.

(2) La rue Des Jardins est ainsi appelée parce qu’elle passait près de ce jardin et de celui de l’évêque.

des cabanes, dans lesquelles on vendait toute espèce de liqueurs, étaient érigées dans leur beau verger. ”

Lors de l'incendie de l'église et du monastère des Récollets il y avait, dit M. Proulx, ancien curé de Saint-Vallier, deux Pères, le Père Berey, supérieur, et un autre Père (probablement employé dans le ministère à la campagne et alors à Québec par circonstance), et quinze Frères laïcs.

Le Frère Louis était donc, lui aussi, un de ces quinze Frères Récollets dont M. de Gaspé dit, en parlant de cet incendie : “ Pendant quelques jours, à la suite de ce désastre, on vit errer les pauvres moines près des ruines du monastère dans lequel ils avaient trouvé un asile contre la tourmente de la vie. Ils se promenaient, tristes et pensifs, près des voûtes où ils avaient espéré que leurs cendres seraient mêlées avec celles de leurs devanciers qui avaient rendu tant de services à la Nouvelle-France. ”

Semblables à ces moines du Moyen-

Age dont parle le comte de Montalembert, qui “aimaient tant leurs chères retraites qu’ils se le reprochaient comme on doit se reprocher de trop aimer le monde et ses attrait,” et semblables encore à Pierre de Blois qui, “en quittant son abbaye de Croyland pour retourner dans sa patrie, s’arrête sept fois pour regarder en arrière et contempler encore ce lieu où il avait été si heureux,” (1) ces bons Frères Récollets ne pouvaient se résoudre à s’éloigner d’un lieu jusque là si aimé et désormais si cher à leur souvenir.

“Un mois après ce sinistre, continue M. de Gaspé, on voyait à peine trois capuchons dans toute la ville de Québec : les fils de saint François, dispersés dans toute la colonie, gagnaient paisiblement leur vie comme les autres citoyens. Ceux des moines qui avaient fait des études, comme le Frère Lyonnais, prirent la soutane, et furent ordonnés prêtres ; ceux qui avaient une instruction suffisante

(1) *Les Moines d'Occident.*

dirigèrent des écoles, et les autres s'occupèrent de travaux mécaniques ou d'agriculture. Chose extraordinaire ! la langue empoisonnée de la calomnie ne chercha jamais à ternir la réputation de ces hommes vertueux." En attendant le monument que la reconnaissance devrait vous élever, recevez, bons Frères Récollets, ce juste témoignage et ce bel éloge.

Des quinze Frères qui étaient au monastère de Québec, lors de l'incendie, six seulement sont connus, savoir :

1o Le Frère Lyonnais (Pierre-Jacques Bossu dit Lyonnais), dont parle M. de Gaspé, qui fut ordonné prêtre le 20 août 1797, demeura au séminaire de Québec, mourut le 17 août 1803, à l'Hôpital-Général, à l'âge de 32 ans et demi, et fut enterré dans le cimetière de ce monastère.

2o Les Frères Bernardin et Bernard, dont parle M. Thompson dans la lettre ci-dessus citée, et dans laquelle il dit aussi qu'un de ces quinze Frères, qu'il ne nomme pas, devint navigateur entre Québec et Montréal.

3o Le Frère Paul (né Thomas Fournier), longtemps portier et sacristain à l'évêché de Montréal et chez les Sulpiciens.

4o Le Frère Marc (né Contant et oncle maternel de M. Fortier, mort curé de Nicolet), qui s'établit à Saint-Thomas de Montmagny où il fit l'école pendant longtemps et pratiqua le métier d'horloger jusqu'à sa mort.

5o Enfin le Frère Louis dont il est surtout question dans cette étude.

Quant au Père Félix Berey, leur supérieur, il alla se réfugier, dit M. Thompson, "dans une maison retirée dans la rue Saint-Louis, ayant appartenu à M. François Duval, alors clerc du marché de la haute-ville "où il est mort le 18 mai 1800, à l'âge de 80 ans. Il fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié de la basilique de Québec.

Le Père Berey "recevait du gouvernement anglais un traitement de cinq cents louis, dit M. de Gaspé; aussi avait-il ses appartements séparés où il recevait ses

amis, donnait des dîners aux gouverneurs, voire même au duc de Kent." C'était un homme de beaucoup d'esprit, mais il était fils d'un officier de l'armée régulière et avait été aumônier d'un régiment ; il y avait contracté "des goûts et des allures tant soit peu soldatesques"—qui ne cadraient pas toujours avec l'habit de saint François qu'il portait. Il passait pour grand prédicateur et il était, dit M. Proulx, souvent invité par M. Bailly de Messein à prêcher dans la paroisse de la Pointe aux-Trembles de Portneuf, dont cet évêque était curé.

Il y avait de plus dans le pays, lors de l'incendie du monastère de Québec, quatre autres Pères Récollets employés dans le ministère et qui, par conséquent, étant curés ou bénéficiers ne reçurent pas de pensions du gouvernement, comme le Père Berey. Ces Pères étaient : Claude Carpentier, mort curé de Verchères le 2 novembre 1798 ; Léger Veyssière (Frère Emmanuel), décédé aux Trois-Rivières le 26 mai 1800 ; J.-B. Pétrimoulx (Frère

Dominique), mort le 3 juin 1799 ; Théophile Ducast (Frère Chrysostôme) mort le 14 octobre 1804 à Saint-Michel d'Yamaska.

Outre ces quatre Pères, il y avait encore le Père Louis (Jean Demers, oncle du grand-vicaire Jérôme Demers), supérieur des Récollets à Montréal, et qui demeura gardien de leur résidence et de leur chapelle jusqu'à sa mort, à l'Hôpital-Général de Montréal, le 2 septembre 1813, à l'âge de 81 ans et 8 mois. Ce fut le dernier prêtre survivant de son ordre en Canada.

Huit jours après l'incendie du monastère, c'est-à-dire le 14 septembre 1796, Mgr Hubert donna une ordonnance réglant la sécularisation des Frères Récollets, en conformité d'un décret de la Propagande du 17 septembre 1792, approuvé par le pape Pie VI. Ce décret avait été émis à la demande de Mgr Hubert qui, prévoyant la nécessité de séculariser prochainement cet ordre religieux en Canada, avait écrit une première lettre

à ce sujet au cardinal Antonelli, préfet de la Propagande, le 8 novembre 1790, et une seconde le 25 novembre 1791.

Par cette ordonnance du 14 septembre 1796, Mgr Hubert régla et ordonna ce qui suit :

1o Les Frères Récollets, tant clercs que laïques, qui ont fait profession dans ce diocèse depuis l'année 1784, sont et demeureront dès ce moment dispensés des observances conventuelles; nous les déclarons libres de vivre séparément et dans le siècle laissant néanmoins à ceux d'entre eux qui le désireraient la liberté de demeurer dans leur maison de Montréal, auquel cas ceux-là seraient tenus aux mêmes observances que si le décret de sécularisation n'avait pas eu lieu, et ce tant que les dits religieux resteraient dans la dite maison.

2o Ceux qui préféreront vivre dans le siècle seront néanmoins obligés à l'observation étroite des règles suivantes relatives à leurs vœux : Ils observeront le vœu de chasteté dont ils ne sont aucunement dispensés par les présentes.

Quant à la pauvreté et à l'obéissance monastique, qu'ils ne pourront plus garder à la rigueur, ils en retiendront au moins l'esprit, et pour s'y maintenir, en ce qui regarde la pauvreté, ils ne pourront acquérir aucun bien-fonds, ni disposer du fruit de leurs épargnes, par donation ou testament, sans notre permission expresse. En ce qui touche l'obéissance, ils nous demeureront spécialement et directement soumis, en sorte qu'ils ne puissent changer de domicile fixe, de profession, ni de coutumes sans notre agrément ou celui de quelqu'un de nos grands vicaires.

Ils observeront à l'égard de nos successeurs évêques la même dépendance que par rapport à nous.

3o Nous laissons aux dits Frères, ainsi sécularisés et demeurant dans le monde, la liberté entière de quitter ou de retenir l'habit religieux, en leur observant : 1o que ceux d'entre eux qui auront une fois quitté l'habit religieux ne pourront plus le reprendre ; 2o que ceux qui

le quitteront seront obligés d'en conserver, par-dessous, une petite partie pour se rappeler leur ancien état ; So que nous nous réservons d'interdire l'habit monastique (ce qu'à Dieu ne plaise) à ceux d'entre eux qui le déshonoreraient par leur conduite. ”

Tous se conformèrent à cette ordonnance en bons religieux, et vécurent, autant qu'ils le purent, en véritables enfants de saint François ; mais trois seulement gardèrent l'habit de leur ordre. Ce furent le Frère Paul, qui se retira à Montréal ; le Frère Marc, qui s'établit à Saint-Thomas de Montmagny ; et le Frère Louis, qui alla demeurer avec son neveu, Louis Bonami, à Saint-Roch, dans la rue Saint-Vallier, où pendant cinquante-deux ans il mena la vie la plus édifiante et la plus exemplaire.

Persuadé de la vérité de ce que dit l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ* : “ Il est plus aisé de demeurer caché dans une retraite que de se bien garder lorsqu'on se produit au dehors, ” il mena

ainsi pendant plus d'un demi-siècle, la vie humble d'un ermite, sous le regard de Dieu, auquel il avait voué son existence et de qui seul il attendait la récompense des vertus qu'il pratiquait dans le secret. Il ne sortait de sa demeure que pour accomplir ses devoirs de religion, pour faire des actions inspirées par la charité ou des visites commandées par la reconnaissance ou les bienséances de la vie chrétienne.

Pendant les cinquante-deux années de sa vie, écoulées depuis l'incendie du monastère, jusqu'à sa mort, le Frère Louis demeura presque toujours seul dans une partie de la maison qu'il avait acquise et dont l'autre partie était occupée par son neveu. Il prenait lui-même soin de son ménage, faisait son lit, balayait ses planchers, chauffait son poêle en hiver et tenait tout dans une propreté et un ordre parfait. Quant à ses repas ils lui étaient apportés tout préparés par son neveu et son épouse, dont les appartements communiquaient à l'intérieur avec les siens.

Lorsqu'il sortait de sa maison il portait toujours l'habit de Récollet, et il ne le quittait dans sa demeure que lorsqu'il était seul et occupé à quelque ouvrage manuel à l'intérieur ou dans son jardin. Ce costume consistait en une soutane de drap noir, faite à peu près comme les soutanes des Jésuites, mais ayant de plus le capuchon légendaire y attaché. La couleur des soutanes des religieux de l'ordre de saint François est celle que l'on appelle couleur de café, mais il est probable que les draps de cette couleur étant alors fort rares, le bon frère Louis fut obligé de porter une soutane de drap noir. Dans tous les cas il la tenait toujours dans une grande propreté. Un cordon bleu, auquel était suspendu un grand chapelet à gros grains, lui servait de ceinture. Lorsqu'il sortait dans les rues, il portait de plus un manteau de drap noir dont le collet passait sous le capuchon de sa soutane. Il ne portait point de chapeau en été, mais il avait la tête couverte d'une calotte seulement.

Dans l'hiver, il portait un casque plus remarquable par son ampleur que par la richesse de la fourrure.

On dit en proverbe que ce n'est pas l'habit qui fait le moine, c'est vrai ; mais il faut bien avouer cependant que toujours l'habit ecclésiastique ou religieux commande le respect pour celui qui le porte, parcequ'il est le signe extérieur de "l'homme de Dieu qui doit être parfait et disposé à toutes sortes de bonnes œuvres," dit saint Paul. (1) Les grandes vertus, en effet, et les grands sacrifices ne sont-ils pas le partage surtout de ceux qui portent cet habit ou ont droit de le porter ? Qu'on en juge par les personnes des deux sexes qui, sous l'habit religieux, consacrent leur vie toute entière au service de Dieu et à "toutes sortes de bonnes œuvres."

D'après cette manière de voir et de juger, on comprend pourquoi le Frère Louis était si respectable et si respecté avec son habit de Récollet. Il était pres-

(1) 2 Tim. 3-17.

que octogénaire lorsque je l'ai connu, c'est-à-dire de 1835 à sa mort, et bien des fois je l'ai vu passer dans les rues, ou dans les corridors du séminaire, marchant courbé et appuyé sur une grande canne à pommeau d'argent qu'il tenait par les deux tiers de sa hauteur. C'était dans le temps un vieillard vénérable et vénéré de tous, non seulement à cause de l'habit qu'il portait et qui rappelait les premiers missionnaires du pays, mais à cause de ses vertus et de la belle couronne de cheveux blancs qui excédait la calotte dont sa tête était couverte. Chacun saluait avec respect ce bon Frère Louis, au teint jaune et basané, aux yeux noirs et vifs, au regard spirituel et intelligent, qui, toujours appuyé de la main droite sur son bâton de vieillesse, rendait de la main gauche un salut gracieux accompagné d'un aimable sourire. On était content de le rencontrer. La vue de ce religieux, à la fois si austère, si bon et, en apparence, si heureux, portait à l'amour de la vertu et était propre à faire renaître

ou à entretenir dans le cœur les pensées de l'éternité.

Presque toutes les semaines, en été surtout, on le voyait s'acheminer vers la porte de la chambre de M. Antoine Parent, du séminaire, son confesseur et son ami particulier. M. Parent aimait à se tenir souvent sous clef dans sa chambre, de même qu'il aimait à surprendre les écoliers en faute, contre le règlement, à les *dotcher*, comme on disait familièrement alors ; mais il était convenu entre les deux membres de cette petite société secrète, de frapper à la porte d'une manière particulière et, à ce signal, elle s'ouvrait.

Souvent on le voyait le jeudi matin assister à la messe de communauté des écoliers et y communier sur les marches de l'autel. Il y a plus de quarante ans qu'il est mort, et cependant le souvenir de la manière pieuse et recueillie avec laquelle il se tenait dans le chœur, et avec laquelle aussi on le voyait s'approcher de l'autel et en revenir, est resté

profondément gravé dans ma mémoire.

Ce jour-là il dînait à la table du séminaire où on lui donnait place à côté de l'évêque ou à côté du supérieur; mais lorsqu'il y avait ce qu'on appelait alors *jonction*, c'est-à-dire, lorsqu'on joignait la table des ecclésiastiques à celle des prêtres pour n'en faire qu'une, dans certaines grandes fêtes, comme celle de l'évêque ou du supérieur, le Frère Louis alors, comme étant laïque, prenait place à l'extrémité de la table des ecclésiastiques.

Le Frère Louis assistait régulièrement, le dimanche et les jours de fêtes, aux offices du matin et du soir dans l'église de Saint-Roch, sa paroisse, et c'était dans cette église qu'il communiait ce jour-là. Il se plaçait au prie-dieu qu'on avait mis au bas-chœur pour son usage. Il ne portait jamais le surplis.

C'était un religieux bien populaire à Québec, comme au reste l'étaient aussi autrefois tous les Frères Récollets, lorsqu'ils vivaient en communauté. Leur gaieté habituelle, leur cordiale hospitalité,

les services qu'ils aimaient à rendre...., tout enfin dans leur conduite leur avait mérité l'amitié qu'on avait pour eux, et cette grande popularité qu'on proclamait en chantant :

J'ai cent sujets d'aimer les Récollets :
C'est un troupeau de bons garçons
Qui vivent sans façons.....(1)

(1) Celui qui pourrait trouver et reproduire pour le public cette ancienne chanson populaire sur les Récollets, mériterait une belle image. Elle a dû être composée lorsqu'ils étaient encore à leur première résidence de Notre-Dame des Anges de l'Hôpital-Général, c'est-à-dire avant 1693, à en juger par cette partie d'un couplet que j'ai entendu fredonner autrefois par une vieille fille à mon service :

“ Notre petite rivière,
Avec sa mine un peu fière,
Sait plaire à plusieurs.”

Il y avait ainsi autrefois plusieurs chansons et plaintes populaires, plus ou moins historiques, et qui seraient bien propres à faire connaître l'esprit du temps où elles furent composées, mais qu'on a oubliées et qu'on ne retrouve plus aujourd'hui. Telles la chanson, en vogue en 1837, dont chaque couplet se terminait par le refrain : “ C'est la faute à Papineau,” la plainte sur la mort de M. Hubert, curé de Québec, noyé le 21 mai 1792, en face de Québec ; la chanson du père de M. Louis de Gonzague Baillargé contre le gouverneur Craig, vendue sur le marché en 1810, et qui, plus que tout autre motif, contribua à le déterminer à frapper

“ J’ai toujours aimé les Récollets,” dit M. de Gaspé dans ses *Mémoires*, et il n’était pas le seul qui nourrissait ce sentiment à leur égard ; car, lorsque j’étais encore enfant, j’ai souvent entendu mes vieux parents, et autres de Charlesbourg, parler avec plaisir des bons Frères Récollets. J’aimais moi-même à écouter le récit des petites histoires amusantes qu’ils leur avaient racontées lorsqu’ils passaient dans la paroisse pour faire leurs quêtes ordinaires. J’aimais surtout à entendre chanter certains couplets de leurs petites chansons, souvent poivrées de quelques petites malices sur le capuchon.

Partout à la campagne on était heureux de les recevoir, afin d’apprendre d’eux les nouvelles du jour les plus fraîches et ce qu’on disait dans la ville ; car, dans ce bon vieux temps, il n’y avait pas d’autres gazettes, pour les habitants

son coup d’état contre le *Canadien*, ses rédacteurs et son propriétaire. Elles ne seraient peut-être pas déplacées dans une nouvelle édition du recueil de *Chansons populaires du Canada*, de M. Ernest Gagnon.

de la campagne, que les récits de ces bons Frères Récollets, des marchands ambulants, portant cassette, et des fondeurs de cuillères. Trois sortes d'états bien différents, il est vrai, mais également utiles pour répandre les nouvelles et également aussi disparus aujourd'hui.

Dans les paroisses avoisinant la ville surtout, on aimait toujours à les voir arriver et on les conduisait volontiers en cariole (car c'était presque toujours en hiver qu'ils passaient), de maison en maison pour leurs quêtes. Ces quêtes étaient abondantes, non seulement parce qu'on aimait à remplir envers eux le précepte de la charité, ordinairement si bien observé par le peuple canadien, mais aussi parce qu'on avait un peu d'intérêt à le faire. C'est qu'en effet lorsque les *habitants* voisins de la ville allaient au marché, ils ne faisaient pas difficulté d'aller quelquefois prendre un repas au monastère, ou plutôt au couvent des Récollets, comme on disait presque toujours, où l'hospitalité la plus généreuse, assai-

sonnée de la plus franche gaiété, leur était donnée. Souvent même dans les gros mauvais temps de l'hiver, on allait placer, ou plutôt dételar, les chevaux dans leur petite écurie, où ces bons serviteurs de l'homme recevaient, eux aussi, l'hospitalité qui répondait à leurs besoins.

Le Frère Louis avait transporté avec lui, dans sa demeure de la rue Saint-Vallier, une grande partie des goûts, des usages et des manières qu'il avait contractés dans la vie de communauté du monastère; mais il fut obligé de les modifier quelque peu pour répondre aux exigences de sa nouvelle position et de ses rapports avec la société au milieu de laquelle il lui fallut vivre. Toutefois, sa régularité dans les exercices religieux, son caractère rempli d'amabilité, ses manières toujours dignes et les saillies de son esprit un peu caustique restèrent les mêmes. On recherchait sa compagnie et quelquefois il était invité à prendre le repas dans les meilleures familles de la ville, où, tout en égayant les convives

par le chant de quelques couplets de petites chansons comiques, il édifiait toujours par sa conversation digne de l'habit de saint François qu'il portait et qu'il savait faire respecter. Avant ces repas, on lui faisait dire l'*Angelus*, selon l'usage général alors, et, après les repas, il remerciait Dieu avec les convives, qui admiraient la piété avec laquelle il s'acquittait de ces prières.

Pendant longtemps, il alla presque chaque semaine dîner chez un vieil ami, M. François Langlois, à la basse-ville. Pendant longtemps aussi il garda l'usage de donner lui-même un repas tous les ans, en hiver, aux membres du clergé de Québec, qui était peu nombreux alors, et on se rendait avec plaisir à son invitation. Il donnait aussi un repas à plusieurs laïques distingués de la ville. On trouverait un peu étrange aujourd'hui cet usage d'un religieux ; mais autres temps, autres mœurs et autres coutumes.

Il faut dire d'abord que Québec est peut-être la ville de la province où on a

toujours su le mieux s'amuser—et de la manière la plus convenable. C'est à Québec aussi qu'ont été le mieux conservés les usages de bonne société que Charlevoix y avait trouvés, et dont il fait un si bel éloge. Au temps dont il parle, c'est-à-dire avant la révolution de 1837 (qui a été suivie de bien d'autres révolutions d'un autre genre), ces usages, quoique déjà un peu changés, étaient cependant encore bien différents de ceux que la mode exige aujourd'hui. L'élite de la société canadienne à Québec était composée de membres qui se regardaient, presque tous, comme les enfants d'une même famille dont faisaient partie les prêtres de la ville et le Frère Louis. Les divisions politiques n'existaient presque pas alors, ou du moins n'étaient pas aussi accentuées qu'aujourd'hui ; on n'était pas, par conséquent, exposé à ces fâcheux résultats qu'elles produisent entre les amis et quelquefois même au foyer domestique. On était à peu près tous *patriotes*, c'est-à-dire unis et d'accord, prêtres et laïques, pour blâ-

mer et combattre l'oligarchie étrangère qui circonvenait l'autorité et pesait sur le peuple canadien. Les *bureaucrates*, c'est-à-dire ceux qui soutenaient l'oligarchie, étaient l'exception.

Il y avait entre le clergé et les principaux citoyens de la ville une sympathie franche qui se manifestait par des réunions intimes où on se rendait sans trop se préoccuper de *l'étiquette* de certaines cérémonies préliminaires, auxquelles on attache aujourd'hui beaucoup d'importance. Les grands repas et les grandes soirées officielles, où on mange, presque sans desserrer les dents, le menu de la table dont les journaux recueillent les miettes pour les faire goûter à leurs lecteurs, et où il n'est permis de parler et de rire qu'avec poids et mesure, étaient rares et peu recherchés. On aimait, au contraire, ces réunions intimes où chacun pouvait donner libre expansion à la joie et libre cours aux bons mots et au franc parler, si naturels aux Canadiens. Après les mariages, les heureux couples ne par-

taient pas, ou n'étaient pas supposés partir pour de longs voyages, comme aujourd'hui, mais ou allait tout simplement faire une petite promenade en calèche ou en carriole, suivant la saison, et prendre un réveillon à la *Maison Bleue* (1) après avoir dansé quelques cotillons et rigodons ; puis on revenait content.

Les repas de famille ou d'amis d'autre-

(1) Cette *Maison Bleue*, si longtemps célèbre comme rendez-vous des bons vivants et des bons buveurs, existe encore aujourd'hui devant l'Hôpital du Sacré Cœur auquel elle appartient. Ça n'était pas seulement la classe ouvrière qui s'y donnait des rendez-vous pour y fricoter, selon l'expression reçue, mais un bon nombre de bourgeois même, surtout en hiver, y faisaient de joyeuses réunions à la bonne franquette, comme on disait alors, dans lesquelles la gaiété débordait partout sans entraves. On revenait content de ces *grands voyages à la campagne*, plus content peut-être et plus satisfait qu'on ne l'est aujourd'hui au retour de ces voyages de long cours, annoncés dans les journaux, et qui sont quelquefois prudemment et secrètement réduits à des voyages de petits cours.

La *Maison Bleue* est bien déchue de son ancienne splendeur et elle reste là encore debout aujourd'hui malgré sa décrépitude, comme un terme de comparaison entre le passé et le présent, et aussi comme un témoin et une preuve des progrès opérés depuis qu'elle a été construite.

fois n'étaient pas le privilège des laïques seuls. On a vu que le Père Berey donnait des dîners ou des soupers dans sa maison de la rue Saint-Louis ; après lui M. André Doucet, qui remplaça en 1807 Mgr Plessis comme curé de Québec, invitait à sa table les premiers citoyens de Québec et quelquefois même des officiers anglais de l'armée régulière en garnison dans la ville. Le grand vicaire Deschenaux, curé de L'Ancienne-Lorette, donnait souvent, le jeudi, des dîners à ses amis de la ville, en la maison qu'il possédait dans la rue du Palais. (1) Il n'était

(1) On pourrait dire qu'il y avait deux personnes en M. Deschenaux, le curé et le seigneur. Comme curé il était d'une générosité et d'une charité vraiment exemplaires. On dit qu'il distribuait en bonnes œuvres tous ses revenus ecclésiastiques, dîme et casuel, et qu'il donnait surtout aux pauvres qui trouvaient table mise pour eux tous les jours à 11½ heures. Un petite cloche placée sur la cuisine de son presbytère les appelait régulièrement à cette heure.

Comme seigneur, et il l'était triplement, ayant reçu de son père trois seigneuries en héritage, il se croyait tenu, suivant l'esprit et les coutumes du régime féodal qui n'était pas encore entièrement disparus du pays, de recevoir ses amis et de les traiter à son *manoir* de la rue du Palais, à Québec.

donc pas surprenant de voir le Frère Louis donner aussi ses repas pendant lesquels il savait égayer ses convives par sa conversation spirituelle et sa fine riposte.

Après ces repas donnés chaque hiver aux prêtres et aux laïques, il invitait ses parents à leur tour. C'était, leur disait-il, avec cet air narquois dont ses petits yeux trahissaient volontairement la fine malice, pour leur faire manger les restes.

Au jour de l'an, il recevait les visites des prêtres et des principaux citoyens de la ville, qui aimaient à donner cette marque d'égards au dernier représentant des Récollets à Québec.

La première occupation, bien digne d'un Frère Récollet, à laquelle le Frère Louis se livra tout d'abord après l'incendie du monastère, fut de faire l'école dans la maison de la rue Saint-Vallier où il s'était retiré. Il se livra ainsi à l'enseignement pendant environ trente ans, avec une patience, une bonté et un dévouement dont ses élèves conservèrent toujours le meilleur souvenir. Il était

fier lui-même de ses élèves lorsqu'il les voyait réussir dans le monde et parvenir à de bonnes situations. Un de ses anciens élèves, M. Félix Bigaouette, mort il y a quelques années à un âge très avancé, m'a dit qu'il leur en parlait souvent dans son école. Il aimait à dire surtout qu'il avait fait la classe à des évêques (Probablement les évêques Turgeon, Bourget et Cooke).

Ce n'était pas un professeur gradué et muni des diplômes qu'on exige aujourd'hui, encore moins un docteur ès lettres : on ne visait pas si haut alors. D'ailleurs, il n'était pas nécessaire de donner l'éducation qu'on donne aujourd'hui dans les académies, les écoles modèles et même dans les écoles élémentaires. La nécessité de former des jeunes gens pour les bureaux du gouvernement, pour les bureaux de chemin de fer....., n'existait pas ou se faisait à peine sentir avant 1825, époque vers laquelle le Frère Louis cessa de faire l'école. Le commerce en gros n'était fait que par un bien petit nombre

de marchands, et cette carrière du commerce en gros n'était pas même encore ouverte à nos compatriotes canadiens. (1)

Le Frère Louis se contentait donc d'enseigner à lire, à tous ses élèves ; à écrire sur des *exemples imprimés*, à plusieurs ; à calculer selon les quatre premières règles de l'arithmétique, à un moindre nombre ; et enfin aux plus fortes têtes de la classe, les éléments de la grammaire française sur lesquels il faisait des raisonnements de la force de celui-ci : "Le substantif doit s'accorder avec l'adjectif en genre et en nombre. Ça doit être de même parce que c'est comme ça, et que ça ne peut pas être autrement."

Et persuadé qu'il n'y avait pas d'autres raisonnements à faire ni d'autres preuves à donner à son auditoire peu attentif et étourdi, il riait sous cape, ou plutôt sous

(1) Les premiers marchands importateurs de Québec furent, je crois, MM. Louis Massue et Boileseau, dont le magasin était à l'extrémité de la rue de la Fabrique. Deux rues de Saint-Sauveur portent les noms de ces deux premiers marchands en gros de Québec.

capuchon, de sa démonstration savante. Le Frère Louis ne dépassait point le cadre qui renfermait les *sciences* dont je viens de parler. C'était le seul d'ailleurs convenable et utile à la presque totalité de ses élèves, et il laissait volontiers au séminaire de Québec le soin de la haute éducation d'un cours classique.

Mais ce qu'il aimait le plus à faire, ce qui au reste est le plus utile et le plus nécessaire pour tous, c'était d'enseigner les prières et la lettre du petit catéchisme. Sous ce rapport il a rendu de grands services.

Le Frère Louis était bon ouvrier et excellent jardinier, et les profits qu'il retirait de son travail et de son industrie suffirent toujours pour le faire vivre à l'aise dans son hermitage de la rue Saint-Vallier. Son habileté paraissait surtout dans la confection des petites couronnes ou diadèmes qu'on plaçait autrefois sur les ostensoirs, lorsqu'on exposait le Saint Sacrement à la vénération publique, aux saluts et dans d'autres circonstances. Il

faisait ou réparait aussi plusieurs petits objets d'orfèvrerie.

Les fleurs de son beau jardin étaient en grande renommée et bien recherchées; aussi les vendait-il avec bon profit. Il y soignait non seulement les fleurs, mais aussi les légumes et les arbres fruitiers. (1)

Une autre occupation à laquelle il se livra, dès les premières années de sa solitude, fut de faire des hosties et des cierges; mais il laissa bientôt à son neveu Bonami cette dernière industrie et conserva pour lui seul l'occupation de faire des hosties. Ce travail lui plaisait. Le moule dont il se servait lui avait été donné par le grand-vicaire Deschenaux.

Plusieurs curés autrefois avaient de ces moules à hosties avec lesquels ils faisaient eux-mêmes les hosties pour leurs fabriques et pour celles de leurs voisins. C'é-

(1) D'un heureux coin de terre il soigna la parure,
Et tout près de ses yeux il rangea sous ses loix,
Des arbres favoris et des fleurs de son choix.

DELILLE

La culture de ce jardin était sa plus agréable occupation.

taut chose presque nécessaire alors, surtout pour les paroisses éloignées de la ville ; car les moyens de communiquer avec les grands centres étaient loin d'être aussi avantageux qu'ils le sont aujourd'hui, et les communautés qui pouvaient s'occuper de la confection des hosties étaient rares.

Le Frère Louis fournissait des hosties à beaucoup de fabriques et il disait un jour à M. Proulx, sur un ton un peu goguenard : "Savez-vous comment je fais pour conserver, comme fournisseur d'hosties, les nombreuses pratiques que j'ai ? Voici : ce sont presque toujours les marguilliers qui viennent les chercher et je ne manque jamais de leur donner une petite *larne* de bonne *jamaïque*. On le sait, et au lieu de prendre les hosties chez M. Augustin Amyot, à la basse-ville (longtemps fournisseur des fabriques pour vin de messe, hosties, cierges, etc), on ne fait pas difficulté de se rendre à la rue Saint-Vallier."

"Honni soit qui mal y pense," car au-

trefois, surtout à la campagne, on ne laissait jamais partir un voyageur éloigné sans lui donner une petite *larne* de cette bonne *jamaïque*, pour le *réchauffer* en hiver et le *rafraîchir* en été. C'était l'usage. (1) D'ailleurs cette boisson, de même que les liqueurs aux gadelles et aux framboises qu'on fabriquait, et les seules à peu près en usage, étaient loin de produire les effets pernicieux et regrettables dont sont la cause les boissons chargées de matières dangereuses qu'on débite aujourd'hui, et contre lesquelles on a cru devoir, avec raison, établir des sociétés de tempérance.

Le Frère Louis reçut un jour la visite de l'évêque anglican Mountain, le second

(1) La bouteille, ou la carafe, était toujours prête à cette fin dans l'armoire ou le buffet. Pendant qu'on remplissait le verre à patte, une des femmes ou filles, une des *créatures* de la maison, arrivait avec la galette à l'anis dont elle coupait, s'écantenant, une petite tranche qu'elle offrait au visiteur, aussitôt qu'il avait avalé, en le dégustant, le contenu du verre, afin de diminuer le trop piquant du petit coup. Ce petit coup ne se prenait jamais sans dire que c'était à la santé des principaux membres de la famille en particulier, de la compagnie en général.

de ce nom, qui lui enseigna la manière de faire des oublies coloriées. Il en profita pour se faire le fournisseur des grandes oublies officielles nécessaires au secrétariat de l'évêché de Québec et à quelques bureaux civils.

Le Frère Louis ne commença à faire des hosties que lorsqu'il cessa de faire l'école, c'est-à-dire vers 1825.

En dehors de ses exercices de piété, qu'il ne négligeait jamais, il était toujours occupé à quelque travail manuel, et cela autant par goût que par devoir. S'il n'avait pas autre chose à faire, il s'occupait à enchaîner des chapelets, et il savait les *remonter*, disait-on de lui, mieux que personne. C'est de lui que venaient en grande partie ces grands chapelets de *job* généralement en usage autrefois. Cette dernière occupation ne lui faisait pas interrompre la conversation lorsque, dans ces moments, il recevait quelque visite; car, il était grand causeur, et de même qu'il travaillait par devoir, il conversait par goût, et ses entretiens étaient toujours pleins d'intérêt et aussi d'édification.

Une des jouissances du Frère Louis était de visiter les malades, qu'il édifiait par les réflexions pieuses qu'il leur adressait et que son bon cœur lui inspirait. Jusqu'aux dernières années de sa vie aussi il conserva l'usage d'aller ensevelir les morts, usage que pratiquaient les Frères Récollets lorsqu'ils vivaient en communauté. Oeuvre bien digne d'un religieux et bien agréable à Dieu, puisque l'ange Raphaël déclara à Tobie que le Seigneur l'avait envoyé pour lui rendre la vue, parce que entre autres bonnes actions qu'il avait faites, il avait enseveli les morts. "Lorsque vous priez avec larmes, lui dit-il, et que vous ensevelissiez les morts.... J'ai présenté vos prières au Seigneur." (1)

Le Frère Louis aimant bien le Bon Dieu, aimait par conséquent le prochain auquel il était toujours prêt à rendre service, et, bien qu'ayant un esprit naturellement un peu caustique, on ne l'entendait jamais prononcer des paroles d'une

(1) Tobie, 12-12.

critique acerbe ; on ne le surprenait point non plus à faire des réflexions peu charitables et propres à blesser ; il se montrait, au contraire, toujours plein de bienveillance pour ceux avec qui il avait quelques rapports. C'est cette bonté pour tous qui rendait sa conversation aimable et recherchée.

Mais en digne enfant de saint François, ce grand amateur de la pauvreté, il aimait surtout les pauvres, et sa charité se manifestait au dehors par l'empressement qu'il mettait à leur rendre service quand il le pouvait, et par la tendresse qu'il avait pour tous les indigents et les malheureux auxquels il ne refusait jamais l'aumône. Son bon cœur l'a engagé même plus d'une fois à demander lui-même l'aumône pour soulager leurs misères. On l'a vu en hiver passer dans les rues, accompagné de quelques enfants de son école conduisant un petit traîneau, dans lequel on mettait le bois et les provisions qu'il demandait de porte en porte pour ses pauvres. Il n'était guère pos-

sible de refuser l'aumône à ce bon et respectable Frère Louis qui la sollicitait de la manière la plus convaincante et en même temps la plus agréable, à raison du petit mot pour rire qu'il ajoutait à sa demande.

Pendant longtemps il exerça les enfants de Saint-Roch à marcher en rang, avec de petits étendards, à la procession du Saint Sacrement dans les rucs. Il les conduisait lui-même ce jour-là. Plusieurs jours auparavant il les réunissait et allait les exercer dans la rue du vieux pont (aujourd'hui la rue Dorchester) qui alors était à l'extrémité de Saint-Roch et presque à la campagne. On voyait ce bon vieillard, comme un père au milieu de ses enfants, donner ses instructions d'abord, puis obéissant lui-même au signal qu'il donnait pour saluer le Saint Sacrement, se prosterner dans la rue avec son petit régiment.

C'est lui encore qui, le jeudi saint, conduisait à la cathédrale les douze petits

garçons pauvres qu'il avait préparés pour représenter les apôtres à la cérémonie du lavement des pieds. Il se tenait avec eux dans le bas-chœur pendant tout l'office. Il dînait ce jour-là au séminaire avec les douze prêtres qui avaient représenté les douze apôtres à la consécration des Saintes Huiles.

Comme on le voit, les occupations du Frère Louis ont toujours été dignes d'un religieux et plus ou moins en rapport avec ce qui touche au culte de l'Eglise ou à l'instruction religieuse ; même la culture des fleurs de son jardin qu'il aimait tant et dont il payait fidèlement la dime à l'Eglise pour l'ornement des autels.

C'est au Frère Louis que nous devons la conservation du vieux drapeau des milices canadiennes présentes à la bataille de Carillon.

Saluons d'abord respectueusement, avec notre poète Octave Crémazie, cette précieuse relique nationale, témoin de la valeur guerrière de Montcalm et de ses

braves, que nous aimons tant à voir portée en triomphe dans nos fêtes patriotiques de la Saint-Jean-Baptiste :

“O radieux débris d’une grande épopée!
Héroïque bannière au naufrage échappée!
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d’une race guerrière;
Et sur les jours passés répandant la lumière
Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant. ”

Voici en peu de mots comment ce drapeau a été sauvé et est parvenu jusqu’à nous :

Après la bataille de Carillon, le Père Beréy, qui était aumônier des troupes présentes à cette bataille, se fit remettre ce drapeau et l’apporta à Québec où on le suspendit à la voûte de l’église des Récollets. Lors de l’incendie de cette église, le Frère Louis, aidé d’un autre Frère, avait rempli un coffre d’ornements, de linge et d’autres effets de la sacristie, et tous deux se hâtaient de sortir avec ce coffre par la nef de l’église, lorsque le drapeau de Carillon, dont le feu venait de consumer la corde qui le retenait à la voûte, tomba près d’eux. Le Frère Louis

le saisit à l'instant, et, rendu à l'extérieur de l'église, il le mit dans le coffre qui fut transporté plus tard à sa demeure de la rue Saint-Vallier. C'est au fond de ce coffre, placé au grenier et rempli de toutes sortes de vieilleries, que M. Louis de Gonzague Baillargé le trouva dans les dernières années de la vie du Frère Louis, c'est-à-dire vers 1846. (1)

Sur ce drapeau, percé par les balles et tout usé par le temps, est l'image, à demi disparue, de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus. Cette image aida, dans le temps de cette découverte, à constater que c'est bien là le drapeau des milices canadiennes à Carillon ; car, Mgr Baillargeon, étant alors curé de Québec, dit à M. Baillargé que, dans sa paroisse natale de l'Isle aux Grues, il y avait une légende, répandue aussi dans d'autres paroisses, qui allait à faire croire que, si les Canadiens avaient remporté une aussi éclatante victoire à Carillon, c'est que la

(1) Voir la *Revue Canadienne* de 1882, volume 2, page 120.

Sainte Vierge "était apparue au dessus des combattants, et que toutes les balles tirées par les Anglais allaient s'anéantir dans les plis de sa robe, sans atteindre les Français." Touchante légende d'un peuple rempli de foi et qui fait connaître la confiance qu'avaient ces héros de Carillon en celle dont il est dit qu'elle est "terrible comme une armée rangée en bataille : *Terribilis ut castrorum acies ordinata*".

Le Frère Louis aimait à conserver les objets du bon vieux temps, et surtout ceux qui pouvaient lui rappeler les heureuses années passées dans son cher monastère dont il aimait tant à parler. Mais rien de précieux parmi ces objets. Ce qu'on a trouvé de plus important dans sa demeure, après son décès, était une collection de vieilles monnaies et de quelques médailles qui ont été déposées au séminaire de Québec. Cette petite collection a servi de base au riche musée numismatique de l'université Laval, dont Mgr Cyrille Legaré peut être regardé, à bon droit, comme le fondateur.

Dans l'automne de 1845, le Frère Louis qui entrait alors dans la classe des octogénaires, fut saisi par la maladie qui ne le laissa qu'au moment où elle le livra à la mort. Pendant plus de deux ans elle le retint à sa maison, lui donnant occasion d'édifier ceux qui le servaient et le visitaient, par sa résignation à la volonté de Dieu qui fut toujours parfaite. Mais dans ce temps d'épreuve il eut une grande consolation, ce fut de recevoir la visite du vieux Frère Paul, de Montréal, qui, apprenant la maladie de son vénérable confrère, descendit à Québec malgré son grand âge. Il voulait le voir une dernière fois, s'entretenir avec lui pendant quelques jours et lui faire ses adieux avant le départ pour le grand voyage qui n'a pas de retour, et dont l'heure allait bientôt sonner pour chacun d'eux. C'était saint Antoine visitant le vieil ermite saint Paul. Semblable à ce solitaire, dont parle l'histoire de l'Eglise, auquel on demandait ce qu'il avait fait pendant les nombreuses années qu'il avait passées

dans le désert, chacun de ces deux bons Frères Récollets pouvait dire comme lui : *Cogitari dies antiquos et annos æternos in mente habui*, — pendant plus de cinquante ans j'ai pensé aux quelques années trop vite écoulées dans notre cher monastère, sans oublier les années éternelles que j'ai travaillé sans cesse à mériter de passer heureuses dans le ciel.

Que de souvenirs durent être évoqués dans cette entrevue par ces deux derniers survivants de leur ordre ! Que de regrets témoignés à leur ancienne vie de communauté ! Que de larmes peut-être versées au souvenir de leurs anciens confrères tous disparus de ce monde, à l'exception du Frère Marc, de Saint-Thomas de Montmagny, qui n'avait pu se joindre à leur réunion !

Entre autres sujets de conversation qui durent partager le temps que ces deux Frères passèrent ensemble, il nous est facile de supposer qu'ils s'entretenaient longuement des missions des Pères Récollets dans le pays, et surtout de leur sé

jour à Québec. Il est facile aussi de supposer que la plupart des lecteurs de cette étude aimeront à trouver ici le récit abrégé des faits et gestes de ces bons religieux à Québec, depuis leur arrivée en Canada jusqu'à leur dispersion après l'incendie de leur monastère.

Tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Canada, tous ceux surtout (et ils sont nombreux aujourd'hui) qui aiment à faire des recherches relativement aux plus petits détails de l'histoire des premiers temps de la colonie, savent que les premiers religieux arrivés en Canada furent les Pères Récollets Denis Jamay, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère lai, Pacifique Du Plessis, qui partirent de Honfleur le 24 avril 1615 et arrivèrent, le 25 mai, à Tadoussac où fut, dit-on, célébrée ce jour-là même la première messe en Canada.

“ Leur séjour à Tadoussac ne fut que de très-courte durée, dit le correspondant de l'*Abeille* déjà cité. Le Père Dolbeau, prenant les devants, partit le 27 et arriva

à Québec le 2 juin. Il y fut rejoint par la petite caravane quelques jours plus tard, et déjà le 25 du même mois il célébrait solennellement la sainte messe dans l'antique bourgade de Stadaconé, au bruit de la petite artillerie française et au milieu de la joie générale. Les assistants reçurent avec piété la sainte communion et l'on chanta le *Te Deum*. Trois semaines avaient suffi pour construire, de concert avec Champlain, une petite chapelle et une maison destinée aux religieux, près de l'endroit où se trouve actuellement l'église de Notre-Dame des Victoires, à la basse-ville. "Tout y était fort simple, dit Leclercq, et conforme à la pauvreté évangélique." Tels furent les humbles commencements des Récollets dans notre ville.

Cette résidence et cette petite chapelle des Récollets à la basse-ville fut donc le berceau de la religion en Canada ; et cette même place nous rappelle le souvenir de deux autres berceaux bien chers aux Canadiens : celui de notre nationalité sur-

veillé par Champlain, et celui de l'éducation dans le pays, placé par la vénérable mère de l'Incarnation dans cette petite maison, qu'elle appelait son *Louvre*, et où furent données les premières leçons de la doctrine chrétienne.

Oh ! comme un monument, élevé sur la place de l'ancien marché devant l'église de la basse-ville, pour rappeler qu'en ce lieu Champlain érigea son *habitation*, la première non seulement de Québec, mais de tout le Canada ; qu'au même lieu fut construite la première chapelle où fut dite la première messe à Québec ; et que près de la même place débarquèrent les premières religieuses venues en ce pays et logea d'abord la vénérable mère de l'Incarnation avec ses généreuses compagnes ; comme un monument, dis-je, rappelant tant de faits remarquables, ferait bien le pendant du monument Cartier-Brébœuf !

“ Les bons religieux, dit le même auteur, ne demeurèrent pas un instant oisifs ; ils se mirent à l'œuvre sans retard,

s'employant avec tout le zèle possible à la conversion des sauvages de Québec et des autres localités, ainsi qu'aux fonctions du saint ministère auprès des quelques catholiques français du Canada.

Dieu seul sait ce que ces premiers missionnaires du Canada eurent à supporter de souffrances, de privations et d'angoisses continuelles pendant cette période de leur séjour dans le pays.

Cependant la connaissance qu'ils acquirent bientôt des besoins de la colonie, au point de vue religieux, les décida à fonder une habitation permanente et ils choisirent pour cela un site charmant sur le bord de la rivière Saint-Charles, à environ un mille de Québec, le lieu même qu'occupent aujourd'hui les bâtisses de l'Hôpital-Général. La première pierre de cette résidence fut posée le 3 juin 1620, et la chapelle fut bénite le 25 mai de l'année suivante 1621, et dédiée à la Sainte Vierge, sous le vocable de Notre-Dame des Anges. Cependant la première chapelle du pays, bâtie à la basse-ville en 1615, ne fut pas

tout à fait abandonnée, mais elle servit d'hopice et de chapelle succursale jusqu'au temps où elle fut détruite, lors de la prise de Québec par les Kerth, en 1609.

Lorsque, sur l'invitation des Récollets eux-mêmes, les Pères Jésuites Brébœuf, Lallemant et Masse, avec deux Frères, arrivèrent en Canada, en 1625, ils acceptèrent l'hospitalité que leur offrirent les Récollets et demeurèrent avec eux deux ans à Notre-Dame des Anges. Pendant ces deux années ils se firent construire une maison et une petite chapelle, à l'endroit même où Jacques Cartier passa l'hiver de 1634 à 1635. et sur lequel on a inauguré avec grande solennité, le 24 juin 1889, le beau monument élevé en souvenir de ces deux événements. En 1627 donc les Jésuites se séparèrent des Récollets et quittèrent Notre-Dame des Anges pour aller résider dans leur maison au confluent du ruisseau Laitet et de la rivière Saint-Charles. Mais cet état de choses ne dura que deux ans, car, après la prise de Québec par les Kerth, en 1629,

les Récollets et les Jésuites furent forcés de quitter le pays et de retourner en France. Après le traité de paix qui rendit le Canada à la France, en 1632, les Jésuites seuls purent revenir au pays immédiatement, tandis que les Récollets, victimes d'une suite d'intrigues tramées contre eux, ne purent, à leur grand regret, revenir qu'après quarante ans d'absence et d'attente, c'est-à-dire en 1670.

Ils trouvèrent alors leur habitation de Notre-Dame des Anges dans un bien triste état. " La maison, dit l'auteur que j'aime à citer, d'abord pillée par les Anglais, avait été occupée temporairement par les Jésuites, après leur retour en 1632; puis quelques familles françaises s'y étaient logées, avec la permission de M. de Lauzon, et avaient fait occuper l'étage inférieur par des animaux. "

Sans se décourager les Récollets se mirent à l'œuvre pour réparer et agrandir cette demeure dont une bonne partie existe encore aujourd'hui. On aime à se rappeler, quand on entre dans la chapelle

de l'Hôpital-Général, qu'elle a plus de deux cents ans d'existence. L'air d'antiquité qu'on y respire est loin de déplaire, et on pardonne même facilement au sculpteur du temps d'avoir fait ce Père Eternel si propre à inspirer de la crainte aux âmes timorées et de la terreur aux enfans. Ceux qui, avec permission, peuvent visiter la partie cloîtrée de cet antique monastère, remarquent avec plaisir et intérêt les cellules des Récollets qu'occupent aujourd'hui les religieuses. Ces cellules sont les mêmes, seulement on a agrandi les portes, qui étaient bien petites, à l'exception d'une seule qu'on a eu le bon esprit de conserver telle qu'elle a toujours été, comme curiosité à montrer aux visiteurs. On aime à faire remarquer aussi aux visiteurs la place où le comte de Frontenac, grand ami et grand protecteur des Récollets, allait faire tous les ans une retraite dont on redoutait les fruits, parce que, disait-on dans le temps, il en sortait pire qu'auparavant.

Cependant les Récollets, voulant s'ap-

procher de Québec et s'établir à la haute-ville, ne furent pas longtemps sans faire des démarches à cette fin, et dès le 28 mai 1681, ils avaient obtenu du roi un emplacement appelé la Sénéchaussé, situé à l'endroit où se trouvent aujourd'hui l'église anglicane et la Place d'Armes ou le Rond de Chaînes.

Leur but avoué pour l'acquisition de ce terrain était d'y bâtir une infirmerie pour leurs religieux malades qui y seraient plus à portée des médecins et des remèdes ; mais en réalité leur dessein bien ferme était d'y transporter peu à peu, dans des édifices projetés, une partie de leur communauté et d'y fonder un nouveau monastère. Ils savaient que Mgr de Laval et autres s'opposeraient à cette fondation d'une seconde maison de religieux mendiants, dans une petite ville d'environ 3000 âmes, comme l'était alors Québec, et ils crurent pouvoir éluder cette difficulté en procédant comme par voie d'insinuation.

“ L'infirmerie, dit M. de La Tour d'une

manière fine et piquante, devint bientôt un hospice pour tous les religieux, sains et malades, et l'hospice devint un couvent, l'autel pour dire la messe devint une chapelle, et la chapelle une église. Un chœur et une sacristie l'assortirent. Le dortoir suivit l'infirmerie ; le réfectoir et la cuisine accompagnaient le dortoir. Les portes qu'on fermait d'abord pendant la messe, s'ouvrirent. . . . et le public y fût reçu. La messe basse devint solennelle ; on donna la communion, on prêcha, on confessa, on célébra les fêtes de l'Ordre ; elles furent annoncées par le prédicateur Récollet. . . . ; on eut soin d'élever un clocher pour servir, disait-on, aux observances régulières, mais bientôt la cloche appela le public aux offices." (1)

Mgr de Laval qui n'avait consenti à laisser bâtir l'infirmerie demandée et qui aussi n'avait donné la permission de dire la messe, portes fermées, qu'en faveur des religieux malades, et cela seulement jusqu'à ce qu'ils pussent retourner à leur

1) *Mémoires sur la vie de Mgr de Laval.*

monastère de Notre-Dame des Anges après leur convalescence, révoqua d'abord cette permission ; puis, les écarts et l'opposition continuant toujours, il leur interdit enfin toute fonction ecclésiastique dans le pays, et obtint même de Louis XIV l'ordre d'abattre le clocher du monastère de la haute-ville. Ce qui fut fait sans délai. Après cela les Récollets reconnurent la justice des punitions qu'on leur avait infligées ; la paix se fit peu à peu, et Mgr de Laval leur rendit les pouvoirs d'autrefois. Un bon nombre d'entre eux continuèrent à séjourner dans leur monastère de Notre-Dame des Anges, où on allait souvent en pèlerinage par dévotion.

Mais enfin le premier projet d'avoir deux résidences fut tout-à-fait abandonné, et les Récollets finirent par consentir à n'avoir qu'une seule maison. La chose put se conclure facilement en 1692, car alors ils cédèrent par accommodement, à Mgr de Saint-Vallier, leur monastère de Notre-Dame des Anges que ce prélat convertit en hôpital, "destiné aux pau-

vres mendiants, valides et invalides, de l'un et de l'autre sexe," sous le nom d'Hôpital-Général, et qu'il confia à des religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus, de l'ordre de Saint-Augustin, détachées de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ces religieuses fondatrices de l'Hôpital-Général prirent possession de l'ancien monastère des Récollets le 1er avril 1693.

“ Une fois ces difficultés aplanies, dit l'auteur déjà plusieurs fois cité, le calme se rétablit définitivement. Les Récollets vécurent en parfaits religieux, se montrèrent fidèles observateurs de leurs saintes règles, se livrèrent activement aux travaux du ministère sacré, et firent beaucoup de bien dans leurs missions lointaines. ”

Le 14 juillet de cette même année de la fondation de l'Hôpital-Général (1693), Mgr de Saint-Vallier posa la première pierre du nouveau monastère des Récollets et de leur église à la haute-ville. Ces édifices furent d'abord gravement endommagés lors du siège et de la prise de

Québec par les Anglais en 1759, et enfin complètement détruits par l'incendie du 6 septembre 1793. Ce dernier malheur fut l'événement fatal qui mit fin à l'existence, comme corps religieux, des Récollets en Canada.

Voilà un aperçu, bien incomplet sans doute, de ce que furent et de ce que firent les Récollets de Québec depuis leur arrivée jusqu'à leur séparation après l'incendie de leur monastère.

Pour revenir au Frère Louis que nous avons laissé s'entretenant avec le Frère Paul, il ne fit que languir, en proie à la maladie dont il était atteint et qui devait mettre fin à ses jours. C'était la paralysie qui ne pardonne jamais lorsqu'elle attaque quelqu'un dans un âge avancé. Détaché de tout et uniquement occupé de la pensée des vérités éternelles, il semblait ne plus vivre pour la terre. Enfin, muni des secours que l'Eglise accorde à ceux de ses enfants qui partent pour le grand voyage de l'éternité, et épuisé par son grand âge, il mourut de la mort des justes le

mercredi, 9 août 1848, à l'âge de 83 ans et huit mois. On put dire de lui à sa mort ce que l'Écriture dit du patriarche Isaac : *Consumptusque aetate mortuus est senex et plenus dierum.* (1)

Il fut enterré dans l'église de Saint-Roch, samedi le 12, par M. Antoine Parent, alors procureur du séminaire de Québec et son exécuteur testamentaire. L'affluence de monde qui assista à son service fut une preuve de plus de la grande estime qu'on avait pour ce bon religieux. Mgr Turgeon, alors évêque de Sydime et coadjuteur de Mgr Signay, M. Louis Gingras, supérieur du séminaire de Québec, MM. E. Charest, L. F. Lareau, Edmond Langevin, Léon Roy, Joseph Matte, David Martineau, Narcisse Beaubien, Léon Lahaye, prêtres de la ville, et le Frère Zozime, supérieur des Frères des Ecoles Chrétiennes, assistaient à son service et signèrent son acte de sépulture. Les coins du drap mortuaire furent tenus par le docteur Jean Blanchet,

(1) Genèse, 35-29.

et les marguilliers Prudent Vallée, Louis Prévost, Joseph Tourangeau, F. X. Paradis, et Charles Touchette qui signèrent aussi son acte de sépulture. (1)

Par son testament il avait laissé aux pauvres de l'Hôpital-Général ses hardes et le linge qu'il possédait ; à son neveu Louis Bonami sa maison et ses dépendances, et au séminaire de Québec son argenterie.

Le Frère Louis fut suivi de près dans la tombe par les deux seuls Frères qui lui survivaient. Le Frère Paul mourut à Montréal en novembre de la même année, et le Frère Marc mourut à Saint-Thomas de Montmagny en mars de l'année suivante 1849. Le Frère Marc fut par conséquent le dernier représentant de son ordre en Canada.

N'est-il pas à désirer que chacun de

(1) Il y a chez M. Joseph Tellier, No 51, rue Charest, à Saint-Roch, un portrait à l'huile du Frère Louis, excellent comme ressemblance. Il appartient à une de ses nièces, madame veuve Rémi Cayer, demeurant à Saint-Hyacinthe. On a tiré de ce portrait une bonne photographie.

ces trois Frères Récollets, dernières épaves du naufrage d'un ordre qui a rendu tant de services au pays, eût une biographie écrite par quelque amateur de notre histoire ? Ces trois biographies pourraient former un volume qui aurait d'autant plus d'intérêt qu'il devrait renfermer l'histoire complète des Récollets dans le pays. L'étude que je livre aujourd'hui au public pourrait être utile à celui qui voudrait remplir cette tâche.

La suggestion que je fais ici m'est elle-même inspirée par les réflexions que fait le correspondant de l'*Abeille*, en terminant son important travail sur les Récollets de Québec, et par lesquelles je ne puis mieux terminer moi-même :

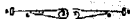
“ Si la force des choses, dit-il, et le changement de domination les a contraints de disparaître d'un pays où leurs labeurs semblaient leur avoir acquis un inviolable droit de cité, il est juste au moins que la postérité, et même que nos contemporains, ne perdent pas le souvenir des premiers missionnaires de notre

ville de Québec. Leur zèle, leur dévouement héroïque à la cause de la religion et de la patrie, les fatigues et les privations inhérentes à de longs voyages chez les tribus barbares, leurs fonctions d'aumôniers dans les expéditions guerrières de l'époque, d'ambassadeurs pour les traités de paix, de premiers instituteurs de la jeunesse canadienne ; leur vie de sacrifice et de mortification, les missions lointaines, leurs démarches courageuses auprès du roi en faveur des colons opprimés, voilà autant de titres que ces bons religieux ont à notre reconnaissance. Nous n'avons dans nos murs, pour perpétuer leur mémoire, ni une colonne de bronze, ni une statue de marbre, ni même un nom vivant ; tout a disparu. Si nous ne voulons pas que les traditions s'altèrent bientôt au contact des années et des générations peu soucieuses de leurs devancières, hâtons-nous de les consigner dans les fastes de notre histoire et de leur donner ainsi une sorte de consécration et d'immortalité. La reconnaissance est

une dette du cœur qui oblige les sociétés comme les individus : malheur au peuple qui, ne scrutant que les fautes, oublie trop facilement les vertus et l'héroïsme des ancêtres ; il ne mérite plus que Dieu lui envoie des sauveurs au jour des grandes calamités."



L'ABBÉ JEAN NAUD



Au mois d'août 1889, les journaux annonçaient la mort du vénérable abbé Jean Naud, décédé à l'âge de 87 ans, 9 mois et 20 jours, après avoir fourni une carrière sacerdotale de 63 ans et quelques mois. Il était décédé à Saint-Laurent de l'île d'Orléans, où il résidait depuis 56 ans : comme curé pendant 26 ans et comme prêtre malade pendant 30 ans. Il était le doyen, non seulement du clergé de Québec, mais même du clergé de toute la Confédération.

Plusieurs apprirent avec surprise par cette annonce, que ce bon prêtre, qu'ils croyaient mort depuis longtemps, existait

encore ; quelques-uns durent même apprendre qu'il y avait un prêtre de ce nom dans le clergé. On est si vite oublié lorsqu'on a quitté la vie active et qu'on est entré depuis plusieurs années dans la classe respectable, mais peu nombreuse, des octogénaires.

Cette réflexion me rappelle celle que fit M. Louis-Jacques Casault à propos de la sépulture du grand-vicaire Jérôme Demers, une des plus grandes et des plus pures gloires du clergé canadien, mort à l'âge de 78 ans, et n'ayant plus d'autre occupation depuis quelques années que celle de se préparer au grand voyage de l'éternité. M. Auclair, alors curé de Notre-Dame de Québec, apprenant la mort de M. Demers, s'empressa d'aller au séminaire de Québec offrir à M. Casault, supérieur de cette maison, l'usage de la cathédrale pour le service funèbre, afin que le grand nombre de ses anciens élèves, de ses amis et de ses admirateurs pût y assister facilement. — "Merci, lui dit M. Casault, mais je crains bien que la petite

chapelle du séminaire soit plus que suffisante pour contenir tous ceux qui voudront y assister. M. Demers est mort trop vieux, il est déjà bien oublié."

Combien y en a-t-il parmi nous qui ont connu M. Naud ? A sa mort, il y avait plus de 40 ans, dit-on, c'est-à-dire depuis la retraite ecclésiastique du 8 septembre 1846, que M. Naud n'était pas sorti de l'île d'Orléans et il n'avait jamais revu Québec, malgré la facilité qu'il avait d'y aller, surtout en été. Depuis bien longtemps même, il n'avait pas laissé sa chère paroisse de Saint-Laurent, et aussi, hors de cette paroisse, il n'était connu que d'un petit nombre de personnes. Cependant, ce prêtre presque inconnu était un homme d'un grand mérite et qui avait rendu des services qu'il est juste de faire connaître.

Des détails sur la vie sainte de ce vertueux prêtre intéresseraient et édifieraient en même temps ; mais ces détails n'étant peu connus, je laisse à d'autres le soin de les publier. Mon but principal est de

faire connaître une partie de ce qu'il a fait en faveur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière et dont j'ai eu l'occasion de prendre connaissance.

Je ne veux donc point parler ici de toutes les vertus que ce saint prêtre a pratiquées, il faudrait un cadre plus grand que celui que je me suis tracé ; mais je crois devoir faire connaître quelques traits de son détachement des biens de ce monde et de l'incomparable générosité de son cœur, à présent surtout qu'il n'y a plus à craindre de blesser son humilité.

Rien de ce que je vais dire n'a été connu du public pendant la vie de M. Naud, car il ne voulait pas même que sa main gauche connût ce que sa main droite faisait. Se rappelant toujours que l'Écriture dit qu'on ne doit pas louer un homme avant sa mort—*ante mortem ne laudes hominem quemquam*—il mettait le plus grand soin à cacher les dons qu'il faisait, afin de ne pas provoquer des louanges qu'il redoutait autant et plus que d'autres les aiment. Mais à présent qu'il est allé

recevoir au ciel la récompense de ses bonnes œuvres, on peut proclamer bien haut ce qu'on n'aurait pu dire lorsqu'il vivait, car il est bon de publier et de faire connaître après la mort les bonnes œuvres faites dans le secret, afin, dit Jésus-Christ, que les hommes voient ces bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans le ciel—*ut videant opera vestra bona et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est.*

Il faisait le bien pour le bonheur de le faire ; c'était pour lui une jouissance de donner et de rendre service. Il donnait en vue de Dieu seulement, sans rechercher les louanges des hommes, se souvenant toujours que le bon maître, qu'il servait si bien, ne se laisse jamais vaincre en générosité et qu'il rend au centuple dans l'autre le peu qu'on fait pour lui dans ce monde : cela lui suffisait. Et puis il donnait non seulement volontiers, mais encore avec joie ; car il savait aussi que Dieu aime que l'on donne ainsi—*Hilarem datorem diligit Deus.*

M. Pilote qui pendant 34 ans s'est dé-

voué à l'œuvre du collège de Sainte-Anne de la Pocatière et qui savait si bien trouver des amis généreux et les utiliser au profit de cette institution, M. Pilote, dis-je, avait su en particulier intéresser M. Naud à son œuvre de prédilection ; et la chose lui fut facile, car M. Naud regardait l'œuvre de l'éducation de la jeunesse comme l'œuvre par excellence.

Lorsqu'il s'agit d'agrandir le collège de M. Painchaud, en construisant la partie centrale et l'aile du cours commercial, il fallut recourir à la générosité des amis de l'éducation et M. Naud ne fut pas oublié. Le 30 novembre 1841, il prêta sans intérêt une forte somme, fruit de sa grande économie, et il écrivait en même temps à M. Mailloux, alors supérieur du collège : "Le tout dans le plus grand silence.... Je prie Dieu de bénir vos travaux. Non seulement je dis un *Ave Maria* le soir, mais j'en dis régulièrement trois, soir et matin, et mes gens en font autant." Voilà l'ami véritable, l'ami sincère et dévoué.

Le 26 mars 1843, il écrivait à M. Pilote la charmante lettre suivante que je cite en entier, parce qu'elle fait connaître le cœur et l'esprit de ce digne et bon prêtre :

“ Puisque vous êtes pauvre, je veux bien partager votre pauvreté. Je vais vous envoyer tout ce qui me reste. J'ai retiré les petits crédits que je faisais profiter et vous les envoie ; à présent il ne me reste plus que quelques piastres dans ma bourse pour la dépense journalière de la maison, laquelle dépense n'est pas forte, je vous assure. Si j'avais encore quelque chose à vendre ce printemps ; mais non, 300 minots d'avoine à 30 sols, voilà ma dîme ; n'importe Dieu la bénira et aura pitié de moi. Je vendrai, à la place, des *gadèles*, des *melons*, des *herbes salées*, des *oignons*, de la *siboulette*, des *pommes de choux*, des *glands*, des *cerises à grappes* ; car voilà ce que j'ai fait jusqu'à présent ; mais c'est un manège qui commence à me dégoûter, je suis las de tant de minuties ; cependant il fallait faire quelqu'œuvre pour mon âme, voilà comment je m'y suis pris.

“ Du temps de M. Gauvreau, cette paroisse a donné jusqu'à 250 minots de blé ; à présent j'en ai 20 et du beau comme vous pouvez penser ! Cependant je suis content dans ma pauvreté. Il n'y a que la santé qui me manque et je vous avoue que j'ai de la peine à faire mon ouvrage. Dieu soit loué !

“ Quant à l'intérêt dont vous parlez, n'en parlons pas pour le présent. Tant que je ne le demanderai pas pour quelque pressant besoin, il sera par là même censé donné.

“ Mon cher, combien de fois ai-je désiré d'aller vous voir ! Mais le plus souvent le mauvais état de ma santé y a mis obstacle, d'autres fois j'ai ménagé jusqu'à mes voyages pour en envoyer l'épargne. Appelez cela comme vous le voudrez, ça été chez moi depuis dix ans un plan de conduite invariable. Ah ! si j'avais les revenus de la plupart des curés de votre côté, je ferais bâtir un collège à moi seul. Piquez les donc d'émulation pour leur district, toute dépense inutile doit être

retranchée chez un prêtre pour être employée en bonnes œuvres. Si vos curés se piquaient d'une sainte jalousie, ils pourraient mettre le collège de Sainte-Anne sur un pied à pouvoir rivaliser de richesses avec les autres établissements du pays les mieux favorisés sous ce rapport. Quelle gloire pour le clergé ! et puisque le clergé est appelé à tout faire dans le pays, qu'il comprenne enfin sa sainte mission.....

“ Je désirerais bien qu'il y eût dans votre collège un professeur qui donnât des leçons d'agriculture adaptée à notre climat ; ce serait, à mon avis, un des plus signalés services rendus au pays. Quelle belle institution que celle qui embrasse, dans sa charité, les besoins de l'homme pour sa vie présente et sa vie future !

“ Adieu, mon cher monsieur, priez pour moi.”

JEAN NAUD, prêtre.”

“ P. S.—Je n'ai reçu votre lettre que le 24 du présent, et demain, 27, celle-ci va s'acheminer avec la somme de £100,

cours de la province (\$400). Puissiez-vous être soulagé et mis au large par ce secours inattendu. Me voilà à présent à sec comme un os.

NAUD."

N'est-ce pas là un modèle accompli de la manière dont la charité doit se pratiquer? Et ce désir de voir le collège de Sainte-Anne donner des leçons d'agriculture, exprimé en 1843, c'est-à-dire à une époque où on ne pensait pas encore à s'occuper de colonisation, ni d'améliorations dans l'agriculture, n'est-il pas digne de remarque? N'est-ce pas le cri patriotique d'un véritable ami de son pays? C'est ce désir de M. Naud qui a fait naître la première école d'agriculture, l'école de Sainte-Anne de la Pocatière fondée par M. Pilote au prix des plus grands sacrifices, qu'il a bien voulu s'imposer pour battre en brèche et faire tomber de vieux et forts préjugés entretenus partout et même en hauts lieux, et pour répandre le goût de l'agriculture améliorée. Serait-il possible qu'on oublierait

les services rendus au pays par cette école et par son fondateur, et qu'on finirait par lui refuser l'aide qu'on lui a donnée jusqu'ici, avec parcimonie, il est vrai, mais enfin qu'on lui a donnée, pour faire tomber des faveurs *améliorées* sur une nouvelle institution que l'on créerait dans le même but, mais qui n'aurait pas les mêmes états de service à faire valoir. Alors l'école de Sainte-Anne de la Pocatière pourrait répéter avec Virgile : "*Sic vos non vobis. . . .*"

Le 20 mars 1854, M. Naud écrivait encore à M. Pilote : " Personne ne s'intéresse plus que moi à l'avancement de votre établissement. Je lui souhaite surtout une chose par dessus toutes les autres : c'est qu'il puisse donner de saints prêtres à l'Eglise et de vertueux citoyens à notre beau pays." Voilà le bon prêtre et le vrai patriote.

Lorsqu'il s'agit, en 1855, de commencer les travaux de l'aile centrale du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, M. Naud promet de prêter sans intérêt \$1,200,

en outre de la somme de \$4,000 déjà prêtée, et il assurait la corporation du collège qu'il lui abandonnait le tout par son testament. Il disait ensuite à M. Pilote dans une lettre du 9 février de cette même année 1855 : " Ayez la bonté de m'envoyer un reçu signé de vous et du *plus discret* des membres de votre corporation, afin que rien ne transpire de tout ceci". Quel bel exemple d'humilité !

Une autre fois, n'ayant pas la somme d'argent qu'on lui demandait, il écrivit à M. Pilote : " Je n'ai pas cette somme faite, mais je vais vendre mes gadelles, mes groseilles, mes prunes..... et je vous satisferai ; car je ne connais pas d'œuvre plus importante que d'aider à l'éducation de la jeunesse, surtout celle qui se destine à l'état ecclésiastique."

Je suis bien persuadé qu'on me saura gré d'avoir fait connaître tous ces détails à la louange de ce vénérable prêtre. Dans ce siècle si dévoué au culte de l'argent et des intérêts matériels, il fait bon de trouver quelquefois ces beaux exemples d'abnégation et de dévouement.

Les trois *Ave Maria* de ce saint prêtre pour l'institution à laquelle il était si dévoué, ne sont pas montés au ciel inutilement, et ses vœux de chaque jour ont été exaucés. Le collège de Sainte-Anne, fondé au prix de tant de sacrifices et si fortement éprouvé pendant le premier demi-siècle de son existence, n'a jamais cessé cependant d'avancer dans la voie du progrès, et aujourd'hui plus que jamais il grandit et prospère.

Si l'Écriture Sainte ne défendait pas de louer quelqu'un avant sa mort, je pourrais ici glorifier les noms de plusieurs généreux bienfaiteurs du collège de Sainte-Anne qui ont suivi l'exemple de M Naud ; d'autres le feront probablement après leur mort. Mais qu'il me soit permis avant de terminer ces lignes, et à propos des bienfaiteurs de cette institution, de dire ce que fit un jour M. Jean-Baptiste Potvin, mort curé de Sainte-Croix, le 15 novembre 1852. Des actes comme ceux dont il s'agit ne peuvent être trop connus.

C'était dans l'automne de 1829. M. Potvin revenait de la mission d'Arichat, et se rendait à Sainte-Croix dont il venait d'être nommé curé. Il s'arrêta en passant à Sainte-Anne de la Pocatière, sa paroisse natale, où M. Painchaud venait d'ouvrir à l'éducation (1er octobre 1829) le collège qu'il avait bâti et fondé au prix des plus grands sacrifices et en surmontant des obstacles sans nombre. Les difficultés pécuniaires surtout renaissaient sans cesse, comme le lui avait prédit le grand vicaire Jérôme Demers qui soutenait M. Painchaud de toute la puissance de sa grande influence auprès des autorités civiles et religieuses. Dans une de ces bonnes lettres d'ami qu'il lui écrivait souvent, il lui disait, le 16 décembre 1828 : " Il vous faudra pour le soutenir (le collège) boursiller du matin au soir et par conséquent ménager et épargner surtout, et visiter votre maison de la cave au grenier pour voir si l'on ne fait pas brûler inutilement quelque vieille allumette souffrée. Voilà où il vous faudra en venir.

car rappelez-vous bien que la bâtisse de votre collège n'est rien en comparaison de ce qu'il vous faudra boursiller pour le soutenir."

M. Painchaud ne fut pas longtemps sans comprendre l'à propos des observations et des conseils de M. Demers. Le collège en effet venait à peine d'être ouvert à l'éducation, que M. Painchaud se vit en face d'une de ces crises monétaires auxquelles sont exposées les fondateurs des maisons d'éducation et de charité. Il en était à chercher des moyens de sortir de cette position embarrassante, lorsque M. Potvin arriva à Sainte-Anne. M. Painchaud lui exposa sa pénible situation et M. Potvin, ne consultant que son bon cœur et son esprit de charité, lui donna sans hésiter et sans regret cinq cents piastres qu'il avait économisées et dont il avait absolument besoin pour acheter cheval, voitures, ménage. . . . et tout ce qui lui était nécessaire pour s'installer comme curé à Sainte-Croix.

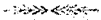
Ainsi dépouillé de cet argent qu'il ve

nait de placer, à gros intérêts, " dans le ciel où ni la rouille ni les vers ne les consomment point et où il n'y a point de voleurs qui les déterrent et les dérobent," mais riche des mérites qu'il avait acquis dans sa pénible mission et qu'il venait d'acquérir par ce don généreux, il se rendit comme il put à son nouveau poste (on ne voyageait pas alors à la vapeur) où il fut obligé d'emprunter l'argent pour se procurer ce qui lui était le plus indispensable.

C'est par cet acte de charité et de reconnaissance pour son ancien curé et bienfaiteur que M. Potvin préluda au ministère fructueux qu'il allait exercer dans la paroisse de Sainte-Croix, où il est mort le 15 novembre 1852, après avoir fondé un couvent, et où sa mémoire est conservée en grande vénération.



UNE GUÉRISON



“ Dieu est admirable dans ses saints,” dit l’Ecriture Sainte, et cette admiration s’impose surtout lorsque l’on voit de ses yeux, et qu’on touche, en quelque sorte du doigt, quelque une des merveilles que ce Dieu de bonté veut bien opérer par l’intercession de ses élus. C’est ce qu’éprouvèrent, en 1889, toutes les personnes qui demeuraient à l’Hôpital du Sacré-Cœur, à Québec, à l’occasion de la guérison miraculeuse d’une des malades de cette maison.

Mademoiselle Flore Lapointe, de Sainte-Justine, était malade depuis six ans, et,

depuis trois ans, elle était clouée sur un lit de douleur, sans pouvoir se lever ni prendre d'autre position que celle de rester jour et nuit couchée sur le dos. Les médecins n'avaient pu lui apporter aucun soulagement. Au commencement du mois de juillet 1889, elle se fit transporter à l'Hôpital du Sacré-Cœur, espérant obtenir sa guérison, ou au moins du soulagement, sous les soins des médecins de cet Hôpital. Mais, après avoir pris connaissance de sa situation, deux médecins déclarèrent ne pouvoir rien faire pour sa guérison.

N'attendant plus de secours du côté des médecins et se voyant condamné à demeurer toute sa vie dans son infirmité, à charge aux autres, elles résolut de s'adresser à la Bonne Sainte Anne. Remplie de la plus grande confiance, elle demande à être transportée dans le temple où cette grande thaumaturge du Canada se plaît à manifester son pouvoir auprès de Dieu.

Lundi matin donc, 2 septembre, on la

transporta sur son lit de l'Hôpital du Sacré-Cœur au bateau à vapeur. Arrivée dans l'église elle fut placée près de la statue de sainte Anne où on lui apporta la sainte Communion avant la messe. Elle avait espéré d'obtenir sa guérison dans ce moment solennel pour elle ; mais le Bon Dieu voulait éprouver encore sa foi. Quoiqu'un peu découragée, elle continua cependant à prier avec d'autant plus de confiance qu'elle se sentait un peu soulagée.

Après la messe on lui fit vénérer la Sainte Relique et, au moment où on la lui appliqua sur la partie la plus souffrante de son corps, elle éprouva en elle quelque chose d'extraordinaire et d'inexplicable. Elle se sentit guérie, capable de se lever et de marcher. Alors d'elle-même elle se mit à crier, à pleurer, à rire, à parler sans trop se rendre compte de ce qu'elle disait et faisait. Puis elle se leva et se mit à marcher, au grand étonnement des témoins de ce miracle.

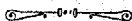
La nouvelle de cette étonnante guérison

parvint, le jour même, à l'Hôpital du Sacré-Cœur où on avait bien prié pour que les vœux de cette bonne fille fussent exaucés. L'émotion fut grande et des larmes tombèrent des yeux de plusieurs, au Sacré-Cœur, lorsque le lendemain au soir, on vit la pauvre malade de la veille descendre facilement de la voiture, avant d'arriver à l'Hôpital, et se rendre seule et à pied, afin de donner à tous la preuve de sa guérison. Tous la félicitaient, mais elle au contraire ne cessait de remercier pour les prières qu'on avait faites et auxquelles seules elle attribuait sa guérison.

C'était peu de temps avant la prière qui se fait tous les soirs à la chapelle, et mademoiselle Lapointe s'y rendit et s'y agenouilla, comme toutes les personnes qui assistèrent à cette prière. On y chanta, en actions de grâces, le cantique populaire dont le pieux refrain est si souvent répété avec bonheur et transport par les pèlerins reconnaissants :

“ Daïgnez, sainte Anne, en un si beau jour,
De vos enfants agréer l'amour.”

TABLE DES MATIÈRES



Le Frère Louis	5
L'abbé Jean Naud.....	75
Une guérison.....	91



Typographie Leger Brousseau
